



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

programmes

Question écrite n° 53011

Texte de la question

Mme Virginie Duby-Muller interroge M. le ministre de l'éducation nationale sur le dispositif des « ABCD de l'égalité », conduit en partenariat avec le Centre national de documentation pédagogique, qui est actuellement en phase d'expérimentation, dans plus de 600 classes de dix académies volontaires : Bordeaux, Clermont-Ferrand, Créteil, Corse, Guadeloupe, Lyon, Montpellier, Nancy-Metz, Rouen, Toulouse. Cette phase a débuté à la Toussaint 2013 et doit prendre fin en mars 2014. Une généralisation est ensuite prévue en septembre 2014, après une évaluation des premiers résultats entre avril et juin 2014 ; elle lui demande de connaître la liste des écoles et des classes concernées par l'expérimentation.

Texte de la réponse

Dans le cadre de l'ABCD de l'égalité, les inspecteurs ainsi que les conseillers pédagogiques de circonscription ont été formés dans un premier temps, avant de former les enseignants des classes concernées. C'est ce principe d'une formation des cadres, à laquelle succède une formation des enseignants, qui a été retenu dans le cadre du plan d'action pour l'égalité entre les filles et les garçons, présenté le 30 juin 2014. Le rapport remis par l'inspection générale sur le dispositif de l'ABCD de l'égalité en a dit tout le bénéfice que les personnels en avaient retiré, notamment du point de vue de l'attention que ces formations leur ont permis de porter leur pratique professionnelle. La liste des écoles, quand celle-ci a été communiquée par les autorités académiques, des classes concernées par l'ABCD de l'égalité figure ci-dessous. Académie de Bordeaux : - circonscription de Bordeaux-Bègles : Bègles - EMPU Ferdinand Buisson, (Urbain) - 1 GS - RRS ; Bègles - EMPU Joliot Curie, (Urbain) - 2 MS - RRS, Bègles - EEPU Joliot Curie, (Urbain) - 2 CP - 2 cycle 3 à définir - RRS - CLIS ; Bègles - EMPU Saint-Maurice, (Urbain) - 1 TPS/PS - 1 PS/MS - 1 PS - 1 MS - 2 GS - RRS ; Bègles - EEPU Marcel Sembat, (Urbain) - 1 CP/CE1 - 1 CE1 - 1 CM1 - 1 CM2 - RRS ; Bordeaux - EMPU Argonne, (Urbain) - 1 PS/MS - 1 MS ; Bordeaux - EEPU Deyries, (Urbain) - 1 CM2 ; Bordeaux - EMPU Ferdinand Buisson, (Urbain) - 1 PS ; Bordeaux - EEPU Carle Vernet, (Urbain) - 1 CP - 1 CE1 - 1 CE1/CE2 - 1 CE2 - 1 CM1 - 1 CM2 - 1 CLIS - RRS ; - circonscription de Marmande : Duras - école des Cerisiers, (Semi Urbain) - 1 TPS/PS/MS - 1 MS/GS - 1 CP/CE1 - 1 CE1/CE2 - 1 CM1 - 1 CM2 ; Escassefort / Mauvezin - EP, (Urbain) : 1 PS/MS - 1 GS/CP - 1 CE1/CE2 - 1 CM1/CM2 - RPI ; Marmande - EMPU du centre, (Urbain) - 1 PS - 1 MS - 1 GS - 1 MS/GS ; Marmande - EEPU Jean Jaurès, (Urbain) - 1 CP - 1 CE1 - 1 CE2 - 1 CM1 - 1 CM1/CM2 - 1 CM2 - 1 CLIS ; Meilhan-sur-Garonne - EP, (Rural) : 1 PS/MS - 1 GS - 1 CP - 1 CE1 - 1 CE2 - 1 CM1 - 1 CM2 - RPI ; Saint-Pardoux-Isaac - EP, (Rural) - 1 PS/MS - 1 GS/CP - 1 CE1/CE2 - 1 CM1/CM2 ; Saint Astier / Saint Sernin de Duras, (Rural) - 1 classe en maternelle - 1 CP - 1 CE1/CE2 - 1 CM1/CM2 - RPI ; Saint Jean / Loubes Bernac / Soumensac, (Rural) - 1 classe en maternelle - 1 CP/CE1 - 1 CE2/CM1/CM2 - RPI ; Pardaillan / Moustier / Auriac sur Dropt / La Sauvetat, (Rural) - 1 PS/MS - 1 MS/GS - 1 CP - 1 CE1/CE2 - 1 CM1/CM2 - RPI ; Lévigat, (Rural) - 1 PS/MS/GS - 1 CP/CE1 - 1 CE2/CM1 - 1 CM1/CM2 - RPI ; Académie de Clermont-Ferrand : Département de l'Allier (03) : - circonscription de Vichy 1 : Arrones - école Emile Fradin - RPI ; Cusset - EEPU Les Darcins ; Le Breuil - EP rurale ; Le Vernet - EP ; La Chapelle - RPI ; Vichy - EEPU Jacques Laurent ; Vichy - EMPU Beauséjour ; - circonscription de Vichy 2 : Bellerive - EEPU JB Burlot ; Charmeil - EEPU ; Gannat - EEPU

J. Jaurès ; Saulzet - EEPU ; Département du Puy-de-Dôme (63) : - circonscription d'Issoire : Issoire - EEPU Barrière ; Issoire - EMPU Barrière ; Besse ; - circonscription de Thiers : Thiers - EEPU Emile Zola- RRS ; Thiers - EEPU Le Moutier- RRS ; Thiers - EP Turelet - RRS ; Thiers ; EP George Sand - RRS ; St Rémy sur Durolle - EP - RRS ; La Monnerie - EP ; - circonscription de Billom/Vic : Montmorin - RPI ; Bongheat - RPI ; Isserteaux - RPI ; Académie de Corse : Département de Haute-Corse : - circonscription de Cervione : EMPU/EEPU Ghisonaccia ; EMPU de Capanella ; - circonscription de Bastia 1 : école de Rutali (classe unique) ; école de Toga (classe bilingue) ; - circonscription de Bastia 2 : EMPU/EEPU St Exupéry de Borgo ; EMPU de Borgo Revinco ; - circonscription Corte/Balagna : EEPU Sandreschi de Corte ; EMPU Porette de Corte ; Département de Corse du Sud : - circonscription d'Ajaccio 1 : EMPU/EEPU Salines 5 ; EMPU/EEPU Salines 6 ; - circonscription d'Ajaccio 2 : EEPU des Cannes ; - circonscription d'Ajaccio 3 : EEPU des Jardins de l'Empereur ; - circonscription de Sartène : EMPU Sartène ; EEPU Propiano ; EEPU Bonifacio, EEPU Trinité ; Académie de Créteil : Département de Seine-et-Marne : - circonscription de Pontault-Combault : EEPU Marginéa - 15 classes ; - circonscription de Coulommiers : EEPU Charles de Gaulle - 13 classes ; - circonscription de Nemours : EP Remauville - 1 classe ; - circonscription du Mée-sur-Seine : EMPU Jacques Prévert - 1 classe ; - circonscription de Dammarie-les-Lys : EMPU Juliette George - 6 classes ; Département de Seine-Saint-Denis : - circonscription de Montreuil 2 : EEPU Voltaire1 - 6 classes ; EEPU Voltaire 2 - 6 classes ; EP Louise Michel - 5 classes ; EMPU Marceau - 4 classes ; EMPU Ferry - 4 classes ; - circonscription de Montreuil 1 : école d'application Danton - 6 classes ; - circonscription de Neuilly-sur-Marne/Neuilly-Plaisance/Gournay : EMPU Victor Hugo (Neuilly-Plaisance) - 6 classes ; EEPU Rouget de Lisle (Neuilly-sur-Marne) - 7 classes ; - circonscription de Bagnolet : EMPU Wallon - 2 classes ; EEPU Vernes - 4 classes ; Département du Val-de-Marne : - 3e circonscription : EP Guy Môquet (Ivry-sur-Seine) - 14 classes ; - 11e circonscription : EMPU Curie (Ablon) - 1 classe ; EEPU Saint-Exupéry A (Villeneuve-Saint-Georges) - 12 classes ; - 7e circonscription : EP des Chalets (Saint-Maur-des-Fossés) - 1 classe ; EEPU Michelet (La Varenne-Saint-Hilaire) - 1 classe ; - 24e circonscription : EEPU Paul Éluard (Valenton) - 10 classes ; EEPU Henri Wallon (Valenton) - 7 classes ; Académie de la Guadeloupe : - Ste Anne : EEPU A. Lazard - 13 classes ; EMPU U. CamPrasse - 5 classes ; EEPU Victor VALIER - 4 classes ; EMPU St Phirmis - 3 classes ; EEPU Chateaubrun R. Pierrot - 7 classes ; EEPU Maragnes - 16 classes ; EMPU Borifax - 9 classes ; - St Louis M. Galante : EEPU Mixte - 8 classes ; - Capesterre M. Galante : EEPU Mixte - 5 classes ; - Grand Bourg M. Galante : EMPU Tivoli Les Foufous - 3 classes avec la TPS ; - Les Abymes : EEPU J. Ignace : 13 classes ; EMPU Mulâtresse Solitude - 10 classes ; Académie de Lyon : - circonscription de Moins : Ternay - EMPU/EEPU Fléviu ; Ternay - EMPU/EEPU les Pierres ; St Bonnet de Mure - EEPU le Chat perché ; Solaize - EEPU ; St Pierre de Chandieu - EEPU René Cassin ; Moins - EEPU Joliot Curie ; - circonscription de Lyon 8e : Lyon 8e - EEPU Jean Giono ; - circonscription de Rillieux : Rillieux - EEPUMont Blanc ; Rillieux - EMPU/EEPU la Velette ; Rillieux - Les Charmilles ; Collonges au Mont d'Or - EP ; - circonscription de Meyzieu : Jons - Louis Pergaud ; - circonscription de St Fons : Feyzin - EEPU la Tour ; Feyzin - école privée St Roch ; Corbas - EP Jacques Prévert ; St Fons - EP Simone de Beauvoir ; - circonscription d'Ecully Lyon Duchère : Ecully - EMPU du centre ; Lyon 9e - EEPU les Dahlias ; Lyon 9e - EEPU les Fougères ; - circonscription de Vénissieux Sud : Vénissieux - EP Charles Perrault ; Vénissieux - EEPU St Exupéry ; - circonscription d'Irigny Soucieux Mornant : St Sorlin - EP du Bourg ; Rivière - EP Aimé Billiemaz ; Charly - EMPU les Ecureuils ; St Didier sur Rivière - EP Jules Ferry ; Soucieu en Jarrest - EEPU Micky Barange ; Irigny - EMPU/EEPU village ; - circonscription Lyon Tassin : Tassin - EMPU Demi lune ; Lyon 9e - EMPU Berlioz ; Lyon 9e - EP Chevalier Bayard ; Lyon 9e EEPU Audrey Hepburn ; Lyon 9e EEPU Chapeau rouge ; Lyon 9e EEPU Jean Zay ; - circonscription de Villeurbanne Nord : Villeurbanne - EMPU/EEPU Château Gaillard ; - circonscription de Tarare : Amplepuis - St Claude Huissel ; Tarare - St Exupéry ; Tarare - 3e école ; - circonscription de Givors : Givors - EEPU Gabriel Péri ; - circonscription de Villeurbanne Sud : Villeurbanne - EEPU Albert Camus, Villeurbanne - EEPU St Exupéry ; Villeurbanne - EEPU Berthelot ; Villeurbanne - EEPU Jules Guesde ; Villeurbanne - EEPU Emile Zola ; Académie de Montpellier : Département des Pyrénées orientales : - circonscription de Céret : EEPU - 1 CM1 - 1 CP ; - circonscription de Perpignan 1 : EEPU Torcatis - 2 CE1 - 2 CE2 ; - circonscription de Perpignan 2 : EP Blum - 1 GS/ CP/CE1 - 1CE1/CE2 - 2 CE2/CM1/CM2 ; EEPU J. Zay/M. Curie - 1 CM1 - 1 CM2 ; EEPU Jaurès - 2 CE1 - 1 CE2 - 1 CM/ CM2 ; EEPU Dagneaux - 2 CP - 2 CM1/CM2 - circonscription de Perpignan 3 : EMPU Coubertin - 1 PS/MS - 1 PS/ GS ; EEPU Coubertin - 2 CE1 -2 CM1/CM2 ; EMPU R. Rolland - 1PS/GS - 1 GS ; EEPU R. Rolland ; Département de l'Aude : - circonscription de Carcassonne 3 : La Gravette - 4 CM1/CM2 - 1 CLIS ; Des Serres Carcassonne - 1 CE1 - 1CM1 - 1 CM2 ; - circonscription de Narbonne 1 : Charles Perrault Narbonne - 1 TPS/PS - 1 TPS/PS/MS - 1 MS/GS ; - circonscription de Narbonne

2 : EEPU Jaurès - 1 CP - 1 CP/CE1 - 1 CE1 - 1 CE2 - 1 CE2/CM1 - 1 CM1 - 1 CM2 - 2 CLIS ; - circonscription de Castelnau-d'Aud : Bram - 1 TPS/MS/GS - 2 PS/MS/GS - 1 CE1 ; - circonscription de Lézignan Corbières : Lagrasse - 1 PS/MS/GS - 1 CP/CE1 - 1 CE2/CM1/CM2 - 1 CLIN Département du Gard : - circonscription de Nîmes 1 : René Char Nîmes -1 MS/GS ; - circonscription de Nîmes 2 : Vézénobres - 1 GS ; - circonscription de Nîmes 4 : Dolto Nîmes - 1 MS/GS - 1 MS ; - circonscription de Nîmes 13 : Tailhades Nîmes - 1 GS ; - circonscription d'Alès 1 : Joliot Curie St Christol les Alès - 1 MS ; - circonscription d'Alès 2 : Rousson Alès - 1 MS/GS ; - circonscription ASH Vergèze : Augues Vives - 1 MS ; - circonscription de Bagnols sur Cèze : Jules Ferry Bagnols sur Cèze - 1 GS ; - circonscription de le Vigan Sommières : St Hippolyte du Fort - 1 MS/GS ; - circonscription de Remoulins : Pasteur les Angles - 1 MS/GS ; Département de l'Hérault : - circonscription de Lunel : EEPU Lunel Henri de Bornier - 1 CM1 - 1 CLIS ; - circonscription de Gignac : EMPU Cournontéral la Calendrette - 2 TPS/PS - 1 PS/MS - 1 MS ; - circonscription de Montpellier Nord : EEPU Galilée - 1 CM2 ; EEPU Daubié - 1 CM2 ; EEPU Armstrong - 1 CE1 ; - circonscription de Pezenas : EMPU Pézenas Charles Perrault - 3 PS/MS/GS ; EEPU Vias Jean Moulin - 1 CP - 1 CE1/ CE2 ; - circonscription de Montpellier Ouest : EEPU Balard - 1 CM2 ; EEPU Heidelberg - 1 CM2 ; EEPU Bolivar - 1 CM2 ; EEPU Louisville - 1 CM1/CM2 ; - circonscription de Béziers Ville : EEPU Les Oliviers - 1 CE2 ; EMPU Carnot - 1 GS ; - circonscription de Bédarieux : EEPU St Pons de Thomières - 1 CE2/CM1 Département de Lozère : - circonscription Marvejols : Saint Chély d'Apcher - 1 CM2 - 1 CE1 ; La Coustarade - 1 CE2 - 1 CM2 ; Montrodat - 1PS ; - circonscription de Florac : Bagnols les Bains - 1 MS/GS - 1 CP/CE1 - 1 CE2/CM1/CM2 ; Académie de Nancy-Metz : Département de Meurthe et Moselle : - circonscription de Nancy 1 : EEPU Emile Gebhart ; EMPU Alfred Mézières ; - circonscription de Nancy 2 : EEPU Emile Zola - 1 CM1 - 1 CM2 - 1 conseillère pédagogique ; EEPU St-Exupéry - 1 CP - 2 CM1 - 1 CM2 ; EMPU La Fontaine - 1 PS/MS - 1 MS/GS ; EEPU La Fontaine - 1 CM 1 - 2 CM2 ; - circonscription de Pompey : EMPU Gilberte Monne - 1 MS/GS ; - circonscription de Toul : EMPU Jeanne d'Arc - 1 GS ; EMPU Régina - 1 MS/GS ; EEPU St Mansuy - 2 CM ; Département de Moselle : - circonscription de Metz Nord : EEPU St Eloy P. et M. Curie - 4 CE1 - 2 CE2 - 1 CM2 ; EEPU Paul Verlaine - 1 CE1 - 1 CM2 ; EMPU Les Coccinelles - 1 GS ; EMPU Les Libellules - 1 GS ; - circonscription de Rombas : EMPU Rond Bois - 1 PS/MS - 1 GS ; EMPU Petit Moulin - 1 PS - 1 MS - 1 GS ; - circonscription de Thionville : Fameck : EMPU A. Schweitzer ; EMPU/EEPU Edouard Branly ; EEPU Jacques Prévert ; Florange : EEPU Ebange Victor Hugo ; EEPU Florange Centre ; - circonscription de Thionville - Uckange : EMPU Jean Moulin ; EEPU Jules Ferry ; Département de la Meuse : - circonscription de Commercy : EMPU Jean Rostand - 1 TPS/PS - 1 PS/MS - 1 MS/GS - 1 GS ; EEPU Les Capucins - 1 CM1 - 1 CE1 ; - circonscription de Bar-le-Duc : EEPU - 1 CP - 1 CM1 ; EMPU Bugnon - 1 GS (directeur) ; EMPU Jean Errard - 2 Maitres Formateurs ; Département des Vosges : - circonscription d'Epinal : EMPU/EEPU Victor Hugo ; EMPU/EEPU Emile Durkheim ; EEPU du Centre Académie de Rouen : Département de Seine Maritime : - circonscription de Fécamp : Fécamp - EEPU Albert Camus ; Fécamp - EMPU Germaine Coty ; Fécamp - EMPU/EEPU Jean Lorrain ; Yport - EEPU Georges Brassens ; Colleville - EP ; le RPI de Valmont Sud - les écoles des communes de Sorquainville, Thiergeveville, Limpiville, Ypreville-Biville, Thiétreville ; Département de l'Eure : - circonscription Evreux III : Ecole Romain Roland ; - circonscription Evreux V : Francheville - EP ; - circonscription de Vernon Houlbec Cocherel : EP de Houlbec Cocherel. Académie de Toulouse : Département de l'Ariège : - circonscription de Foix ASH : EP Centre - Mongailhard - 4 classes ; - circonscription de Foix HAPC : EEPU Ax les Termes - 4 classes ; EEPU Lavelanet - 6 classes ; - circonscription de Pamiers : EEPU Cazale - 7 classes ; EEPU Lestang - 8 classes ; - circonscription de St. Lizier : EEPU le Mas d'Azil - 6 classes ; EEPU Orgibet - 1 classe ; Département de l'Aveyron : - circonscription de Decazeville : EEPU Le Sailhenc - 6 classes ; EEPU J. Macé - 6 classes ; EP Martiel - 6 classes ; - circonscription d'Espalion : EP St Amans des Cots - 8 classes ; - circonscription de Millau : EEPU J. Moulin - Severac le Château - 5 classes ; EP J. Ferry - Millau - 9 classes ; - circonscription de Rodez : EMPU Les Narcisses - Onet le Château - 5 classes ; Département de Haute Garonne : - circonscription de HG2 Toulouse sud : EMPU Sauzelong - Toulouse - 4 classes ; - circonscription de HG3 Toulouse Rive gauche : EMPU/EEPU Gallia - Toulouse - 4/12 classes ; EEPU Fleurance - Toulouse - 7 classes ; - circonscription de HG4 Toulouse Pont-Neuf : EMPU Port Garaud - Toulouse - 2 classes ; - circonscription de HG5 Toulouse Nord : EMPU De Regard De Villen Simone - 11 classes ; EEPU Lalande - 14 classes ; Département du Gers : - circonscription de Auch Centre ASH : EEPU Marianne - Auch - 3 classes ; - circonscription de Auch Est : EP - Cologne - 6 classes ; EP - St Georges - 1 classe ; EMPU/EEPU - Samatan - 4/7 classes ; Département du Lot : - circonscription de Cahors 1 : EEPU - Arcambal - 3 classes ; EEPU M. Durand - Cahors - 5 classes ; - circonscription de Cahors 2 : EEPU - Pern - 2 classes ; Département du Tarn : - circonscription d'Albi : EEPU C. Claudel - Albi - 4 classes ; - circonscription d'Albi Montagne : EEPU -

Alban - 7 classes ; - circonscription du Centre Tarn ASH : EMPU - Realmont - 4 classes ; - circonscription de Gaillac : EEPU H. Matisse - St Sulpice - 14 classes ; - circonscription de Lavaur : EEPU réseau d'écoles « Au Fil du Sor » - 2 classes ; - circonscription de Mazamet : EP Pasteur - Labruguiere - 8 classes ; Nota : EMPU : école maternelle publique ; EEPU : école élémentaire publique ; EP : école primaire publique.

Données clés

Auteur : [Mme Virginie Duby-Muller](#)

Circonscription : Haute-Savoie (4^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 53011

Rubrique : Enseignement maternel et primaire

Ministère interrogé : Éducation nationale

Ministère attributaire : Éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [1er avril 2014](#), page 2912

Réponse publiée au JO le : [27 janvier 2015](#), page 576